

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121.17 du Code des Communes.

Séance du 2 Juin 2017

PRESENTS : CARRIAS M., PIRONON A., BATISSE F., GASTON F., PERROT J., MANTEAU O., ANTUNES C., DOUILLARD S., de MOROGES L.

EXCUSES : BIGAY G. (Pouvoir à PERROT J.), BOIS F. (Pouvoir à de MOROGES L.), PERRONNET C. (Pouvoir à GASTON F.), MARTINEZ R. (Pouvoir à CARRIAS M.), COMBRONDE M.P. (Pouvoir à MANTEAU O.)

ABSENT : RENAUT E.

APPROBATION COMPTE RENDU DES DEUX DERNIERES SEANCES :

A l'unanimité, le Conseil accepte les comptes rendus de la réunion du 31 Mars 2017 et du 13 Avril 2017.

SIAD : DEMANDE D'ATTRIBUTION FINANCIERE EXCEPTIONNELLE :

A l'unanimité, le Conseil autorise le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 317.71 € (calculée en fonction de la population et du potentiel fiscal). Toutefois, il tient à préciser que le Syndicat devra impérativement mettre en place les mesures afin d'améliorer sa situation financière.

ATTRIBUTION CHEQUES CADHOC DEPART EN RETRAITE :

Suite au départ en retraite de M. BIGAY, l'Assemblée décide de lui attribuer des chèques Cadhoc.

SIEG 63 : MODIFICATION DES STATUTS :

A l'unanimité, l'Assemblée approuve la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme. A savoir : Intégrer la Communauté Urbaine de Clermont Auvergne Métropole ; Acter la création de 13 secteurs intercommunaux d'énergie ; Approuver le principe de représentation des collectivités membres au titre des compétences optionnelles et notamment l'éclairage public ; Approuver le mode de consultation des membres.

VENTE REMORQUE :

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la vente de la remorque de marque Brimont pour un montant de 5 500.00 €.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE « A.S.E. » :

A la majorité (1 abstention), le Conseil décide le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 € à l'Association Sportive Effiat Club Omnisports suite à l'organisation de la course « Pralines et Massepains » le 22 Janvier 2017.

DEMANDE DE SUBVENTION « ENSEMBLE SCOLAIRE SAINTE-PROCULE » :

Après lecture du courrier du Chef de l'Etablissement, l'Assemblée décide de ne pas donner de suite favorable à sa demande de subvention, la Commune d'Effiat disposant d'une école.

CONSEIL DEPARTEMENTAL : CREATION D'UNE AGENCE DEPARTEMENTALE D'INGENIERIE TERRITORIALE :

A l'unanimité, le Conseil décide de prendre un temps de réflexion avant de se prononcer sur son éventuelle adhésion et souhaite que l'ensemble des Communes de la C.C.P.L. (Communauté de Communes Plaine Limagne) ait réfléchi sur les différents projets qui peuvent être présentés.

RUGGIERI : PROPOSITION FEUX D'ARTIFICE FETE PATRONALE :

L'Assemblée retient la proposition de feu d'artifice auprès de la SARL 2 B Evénements Ciel à Veyre-Monton pour un montant de 1 429.69 € T.T.C.

AVENANT TRAITE D'AFFERMAGE SEMERAP :

A l'unanimité, le Conseil accepte l'avenant proposé concernant le reversement de la part communale qui sera dorénavant calculée sur les montants facturés et non plus sur les montants encaissés.

PARC EOLIEN A CHAPTUZAT :

Le Conseil a été sensibilisé par le courrier de l'Association Hé'Ho Limagne, mais ne dispose pas d'éléments suffisants pour se prononcer.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE C.C.A.S. :

A l'unanimité, l'Assemblée décide le versement d'une subvention de 700 € au C.C.A.S.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Salle Polyvalente** : Le permis de construire a été accordé. L'architecte prépare les appels d'offres.
- **Tenue du Bureau de Vote** : Les Conseillers se répartissent les permanences pour la tenue du bureau de vote, qui se tiendra à la Mairie, pour les Elections Législatives des 11 et 18 Juin 2017.
- **Temps d'Activités Périscolaires** : Proposition du nouveau gouvernement de revenir à la semaine de 4 jours.
- **Personnel de voirie** : Nouveaux horaires de travail.
- **Traversée d'Effiat** : Lecture des résultats du comptage de vitesse avec les ralentisseurs.